



29530 Loqueffret

Tél. : 02.98.26.43.99

Fax : 02.98.26.44.58

Mèl : cc.yeun.ellez@wanadoo.fr



**Compte-rendu
de la réunion du conseil communautaire
du 02 avril 2013 à LOPEREC**

Étaient présents :

BOTMEUR : Georges Pierre ISAAC, Gérard GUEN, Eric PRIGENT
BRASPARTS : Jean-Pierre BROUSTAL, Joseph SIMON
BRENNILIS : Marcel GERARDIN, Olivier MAGOARIEC, Françoise BORGNE
LA FEUILLEE : Jean-Jacques PENVEN
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Roger BRONNEC
LOQUEFFRET : François KERGOAT, Guy GAYON, Martine CLOAREC
PLOUYE : Marcel LE GUERN, Lucien LE BRETON, Lucien VALERO
SAINT-RIVOAL : Yves GUILLOU, Annick LOUBOUTIN, Jean-Yves JACQ

Etaient présents (sans voix délibérative)

BRENNILIS : Sylvie BIRHART, Jean FAILLARD
LOQUEFFRET : Marcel SALAÛN, Jean-Yves LE BRIS, Mauricette RIVOAL
PLOUYE : Annick LABEYRIE, Denise CADIOU

Etaient également présents :

Trésorerie de Pleyben : Guy Eparvier

Association EPAL : Franck Martin (responsable service enfance jeunesse à l'association EPAL), Céline Couloigner (animatrice du RPAM), Paola Le Delaizir (directrice ALSH de la CCYE)

Des élus des communes de Brennilis, Alexis Manach et Lopérec, François Leluyer, Alain Queffelec, Jean-Pierre Le Bihan
Le personnel de la communauté de communes

Ordre du jour :

- Comptes administratifs 2012
- Comptes de gestion 2012
- Budgets primitifs 2013
- Fiscalité 2013
- Fonds de concours : dossiers présentés
- Questions diverses

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente M. Guy Eparvier qui remplace M. Paul Lannuzel au poste de trésorier à Pleyben.

Il passe ensuite la parole à M. Paul Lannuzel pour la présentation des comptes de gestion 2012.

Le président indique que les comptes administratifs sont en accord avec les comptes de gestion de la trésorerie et que le détail des comptes sera vu également lors de la présentation des budgets primitifs 2013.

Compte de gestion 2012

Après lecture des comptes de gestion 2012 dressé par Monsieur le Receveur Municipal (budget principal, chalets, atelier-relais Goavec Pitrey, Z.A. de Croas an Herry, atelier-relais Fileo, commerce-relais de St Rivoal, atelier-relais héliciculture Guyomarc'h), le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres présents, approuve les comptes de gestion 2012 ainsi présentés.

Comptes administratifs 2012 :

Budget principal :

Fonctionnement :

Dépenses : 1.588.527,14 €

Recettes : 2.255.669,62 €

Affectation du résultat : 467.922,51 €

Excédent reporté : 643.773,02 €

Investissement :

Dépenses : 648.447,60 €

Recettes : 707.019,39 €

Excédent reporté : 149.857,49 €

Chalets :

Fonctionnement :

Dépenses : 24.653,71 €

Recettes : 24.204,41 €

Déficit reporté : 10.041,93 €

Investissement :

Dépenses : 13.319,23 €

Recettes : 11.145,40 €

Déficit reporté : 5.902,64 €

Atelier-relais Goavec Pitrey :

Fonctionnement :

Dépenses : 7.279,64 €

Recettes : 7.109,23 €

Déficit reporté : 170,41 €

Investissement :

Dépenses : 15.714,04 €

Recettes : 16.064,12 €

Excédent reporté : 30.166,47 €

Zone d'activités Kroas an Herry :

Fonctionnement :

Dépenses : 31,34 €

Recettes : 0 €

Déficit reporté : 32,71 €

Investissement :

Dépenses : 6.234,74 €

Recettes : 0

Déficit reporté : 145.422,46 €

Atelier-relais FILEO :

Fonctionnement :

Dépenses : 880 €

Recettes : 8.080 €

Affectation du résultat : 7.200 €

Excédent reporté : 7,51 €

Investissement :

Dépenses : 0 €

Recettes : 7.200 €

Déficit reporté : 122.997,62€

Commerce relais St Rivoal :

Fonctionnement :

Dépenses : 186,00 €

Recettes : 8.383,32 €

Affectation du résultat : 9.000 €

Excédent reporté : 135.89 €

Investissement :

Dépenses : 580 €

Recettes : 3.000 €

Déficit reporté : 162.676,67 €

Atelier relais héliciculture Guyomarc'h :

Fonctionnement :

Dépenses : 0 €

Recettes : 0,10 €

Excédent reporté : 0,10 €

Investissement :

Dépenses : 0 €

Recettes : 31.716,70 €

Déficit reporté : 112.402,27 €

Budgets primitifs 2013 :

Budget principal :

Fonctionnement : 2.712.632,47 €

Investissement : 1.206.170,92 €

Chalets :

Fonctionnement : 42.864,90 €

Investissement : 18.961,76 €

Atelier-relais Goavec Pitrey :

Fonctionnement : 6.875,39 €

Investissement : 46.746,80 €

Zone d'activités Croas an Herry:

Fonctionnement : 5.285 €

Investissement : 149.879,46 €

Atelier-relais FILEO :

Fonctionnement : 8.157,51 €

Investissement : 122.997,62 €

Commerce relais St Rivoal :

Fonctionnement : 8.833,21 €

Investissement : 177.927,67 €

Atelier relais héliciculture Guyomarc'h :

Fonctionnement : 0,10 €

Investissement : 121.346,27 €

Les comptes administratifs 2012 et budgets primitifs 2013 sont votés à l'unanimité.

Taux de fiscalité 2013

Le Conseil Communautaire appelé à voter les taux de fiscalité 2013 décide

Taux CFE : **19,51 %**

Taux transféré T.H. : **9,90 %**

Taux transféré T.F.N.B. : **1,88 %**

Taux T.F.B. : **0%**

Taux mis en réserve : **0,140 %**

Atelier relais héliciculture

Le Président indique que M. Gilbert Guyomarc'h a rendu les clefs du local et qu'il est disponible à la location. L'information de cette disponibilité a été donnée à la CCI de Morlaix et un panneau « local à louer » va être posé.

Commerce relais Saint-Rivoal

Le président précise que cette opération a apporté de la vie dans le bourg de la commune.

Des travaux d'insonorisation de la partie restaurant et d'isolation de la réserve ainsi que pour la partie bar sont à prévoir. Différents devis ont été reçus.

Atelier relais FILEO

Le bâtiment reste pour le moment en location M. Marc Le Fur n'a pas fait suite à sa demande d'achat du bâtiment qui avait été estimé à 123.000 € par les services du domaine. Plusieurs sociétés ont leur siège social à cet endroit (Fileo, H2M, collectivités services, le Fur location)

Atelier relais PITREY

Les loyers en retard suite au redressement judiciaire ont été récupérés. Le contrat de crédit-bail est du 01 juillet 2003 au 30 juin 2018. Il reste donc à l'entreprise mois de 6 ans avant de terminer le crédit-bail.

Zone d'activités de Kroas an Herry

Un entretien de la zone est à réaliser.

Chalets

Il s'agit de bien entretenir les chalets afin de les conserver le plus longtemps possible. L'emprunt sur 15 ans se termine en 2017.

A ce sujet, il est fait part d'un problème : le logement d'une personne résidant sur la commune de Botmeur (M. Berrehar) a subi un incendie et un chalet sert à reloger cette personne en attendant les travaux de réparation de son logement.

Ce logement d'urgence est en attente d'une autre solution d'hébergement car l'ensemble des chalets est loué prochainement à des vacanciers.

Les chalets ne sont pas prévus pour être des logements d'urgence mais la situation est tout à fait exceptionnelle.

Il est donc proposé d'appliquer un tarif particulier à la situation qui pourrait être de 10 € par nuit.

Le conseil communautaire décide d'appliquer exceptionnellement le tarif de 10 € par nuit à M. Berrehar.

Budget général

L'animation enfance jeunesse RPAM a le même budget que l'année passée, cependant un développement des activités en direction des familles est prévu. Ce projet était inscrit dans le contrat enfance jeunesse du territoire signé avec la CAF.

Une porte ouverte sera organisé comme l'année dernière, la date devrait être le premier dimanche de juin.

Le développement des activités nautiques se fera également à travers des partenariats et des échanges notamment avec le centre nautique du Drennec à Commana.

Le montant inscrit en « voies et réseaux » comprend essentiellement le budget d'entretien des sentiers de randonnées (5.000 € par commune/an dont les montants sont cumulés depuis 3 ans pour certaines communes), la mise en place des chemins de pays (boucles autour des bourgs) pour un montant de 10.000 € maxi par commune et l'entretien annuel du chemin communautaire.

La passerelle de la centrale est terminée, elle est financée entièrement par EDF.

Un projet autour de la maison du lac reste à étudier.

Le chemin des landes et tourbières est très fréquenté, toutefois des travaux importants d'amélioration sont à envisager. A ce sujet, une réunion est organisée avec la commission tourisme, les maires des communes, le conseil général du Finistère et le P.N.R.A. afin de coordonner les actions et discuter du classement au P.D.I.P.R. des chemins.

L'entretien de terrains comprend l'action de lutte contre les plantes invasives.

L'entretien des bâtiments comprend la possibilité d'améliorer l'isolation des logements locatifs.

En investissement :

L'amélioration du parking du bâtiment administratif à Loqueffret

La mise en place d'un système d'information géographique

Le très haut débit

Des aménagements pour des sanitaires à proximité du lac St Michel (sans doute à Nestavel Bras)

Un nouveau fonds de concours de 300.000 € est budgété et sera à répartir entre les communes selon les critères déjà établis avec les chiffres de 2013.

Attribution de fonds de concours

Une commune présente une demande de financement d'équipements pour les opérations suivantes :

Commune de Botmeur

Objet	Dépenses H.T.	Dépenses T.T.C.	Recettes	Autofinancement	Fonds de concours sollicités
Entretien des bâtiments communaux par le personnel communal		22.448,53 €		22.448,53 €	11.224,26 €
Total		22.448,53 €		22.448,53 €	11.224,26 €

Le conseil communautaire décide de verser le fonds de concours sollicité par la commune de Botmeur.

Amortissement des fonds de concours

Le Président rappelle que les fonds de concours doivent être amortis.

Le conseil communautaire appelé à fixer la durée d'amortissements des fonds de concours décide d'une durée d'amortissements de 15 ans pour les fonds de concours.

Amortissement d'études

Le Président explique que deux études doivent être amorties car non suivies de travaux.

Il s'agit d'une étude de ZDE pour un montant de 9.747,40 € et d'une étude de repérage du patrimoine architectural et paysager d'un montant de 183 €.

Le Président propose de les amortir sur une année.

Le conseil communautaire décide d'amortir ces deux études sur une période d'un an.

Syndicat d'abattage du Faou

Roger Bronnec indique qu'il y a une réunion mardi 04 avril au sujet du terrain. Des décisions doivent être prises avant fin juin (délai maximum laissé par le Préfet), sinon l'abattoir risque la fermeture.

Subvention office de tourisme du Yeun Elez

Le Président explique que la convention d'objectifs et de moyens liant l'office de tourisme et la communauté de communes prévoit un soutien financier au vu d'un plan de financement.

Le plan de financement des activités de l'année 2013 a été transmis et il comprend une aide de la collectivité de 25.000 €.

Le Président propose donc de verser une subvention de 25.000 € à l'office de tourisme.

Le conseil communautaire décide de verser une subvention de 25.000 € à l'office de tourisme du Yeun Elez

Complexe touristique flottant

Le Président fait part du mail reçu ce jour de Jean-Victor Gruat pour des propositions de dates de présentation du projet par l'architecte. Trois dates (le 30 avril, les 02 et 03 mai) sont proposées, après discussion le 30 avril à 20 heures à la salle polyvalente de Brennilis est retenu comme possibilité.

Par ailleurs, le président fait lecture du courrier du Sous-préfet concernant ce projet. Courrier reçu en mairie de Brennilis et transmis par mail à la CCYE le 03 décembre 2012 et envoyé aux conseillers communautaires.

C.P.T.D.E. à Brasparts

Le Président fait part des informations dont il a eu connaissance au sujet de l'avenir du C.P.T.D.E. basé à Brasparts. Il a échangé dernièrement avec les représentants de l'association EPAL qui souhaite tout de même continuer l'activité en développant un projet sur le territoire.

Les élus et techniciens du PNRA avaient également fait un point sur l'activité du centre au cours du mois de janvier devant le bureau de la CCYE en indiquant que l'association EPAL avait prévue d'arrêter au mois d'août 2013.

Le PNRA cherchait donc un repreneur, différentes pistes étaient étudiées.

Le terrain appartient à 11 communes de Brasparts, le PNRA est propriétaire du bâtiment pour une durée de 35 ans (bail emphytéotique) et le loue à l'association gestionnaire. Des travaux d'amélioration sont à effectuer mais avant tout il faut au PNRA une visibilité sur l'avenir.

L'association EPAL pense que le repreneur ne prendrait pas le bâtiment et le personnel en l'état actuel. Elle propose de réfléchir avec les conseillers communautaires qui le souhaitent à une solution de fonctionnement sur le territoire.